



Information tarifs parking payant

Par **Tribal26**, le **29/09/2016** à **12:56**

Bonjour,

Est-ce légal d'obliger un automobiliste à payer un stationnement dont il ne peut pas connaître le tarif avant d'entrer dans le parking ?

Explication : cherchant une place pour me garer, je suis descendu dans un parking souterrain. Les tarifs n'étant pas affichés en haut de la "rampe" j'ai pensé qu'il y avait une période de gratuité.

Arrivé en bas de la rampe au niveau de la barrière, je vois le panneau des tarifs. Ceux-ci étant exorbitants (0,80 €/15 min) je décide de ne pas stationner dans ce parking mais n'ai pas d'autre choix que de prendre un ticket pour aller directement à la sortie. Il était pratiquement impossible de faire une marche arrière dans cette accès très pentu et surtout en virage.

Arrivé à la sortie une minute plus tard, la borne me réclame 0,80€ alors que je n'ai pas stationné. Les personnes que j'ai eu à l'interphone m'ont obligé à payer pour un service que je n'ai pas utilisé un m'indiquant que les tarifs sont consultables sur le site internet de la société.

Cette pratique, qui me semble extrêmement douteuse, est-elle légale ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **06/10/2016** à **11:48**

Bonjour,

Les prix sont, en général et pratiquement partout, affichés aux caisses de paiement et ces caisses sont accessibles de l'extérieur donc avant de rentrer dans le parking.

Théoriquement, les prix devraient être affichés à l'entrée mais en pratique ce n'est guère possible. Vous imaginez aisément la queue qu'il pourrait y avoir si chaque automobiliste arrêta sa voiture pour consulter le tableau des prix ?

Faire une réclamation, c'est possible, mais les timbres vont vous coûter bien plus cher que les 80 centimes d'euro que vous avez payé. A vous de voir.

Par **Tribal26**, le **06/10/2016** à **14:58**

Donc je dois laisser ma voiture en voirie, descendre a pied pour regarder le tarif ?

Ça me semble un peu gros quand même.

Certes le timbre me coûtera plus chère mais justement ce genre de société compte bien là dessus.

Ceci dit vous ne répondez pas à ma question qui est de savoir si c'est légal ou non.